

➤ Réponse du Conseil communal par M. Michel Brahier, maire

Une intervention par le Député Raphaël Ciochi a eu lieu en 2014 et fait suite à des demandes similaires par des communes fusionnées, notamment de Basse-Allaine et la nôtre. Dans sa réponse, le Gouvernement n'entrait pas en matière et estimait qu'il était du ressort des communes de procéder à ces modifications si elles le souhaitaient.